

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2021**

Sous la présidence de Monsieur Paul PELLECUER, Maire,
Présents :

ANXIONNAZ Anne-Marie	ANXIONNAZ Vincent	BERGER-SABBATEL Jean-Claude
BERTHIER Béatrice	FRAMMOLINI Julie	GUICHARD Nicolas
GUILBERT Jacques	LIGEON Marie-Cécile	MILLERET Liliane
SONDAZ Elodie	THOMAT Stéphane	VERNON Nicolas
VEROLLET Cédric		
Etait absent	BOIREAU Yann	

Secrétaire de séance : BERTHIER Béatrice

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a évoqué les points suivants :

Transfert d'office de Feindaille pour décision en Préfecture

Après lecture du rapport du commissaire-enquêteur en date du 15 janvier 2021, le Conseil municipal adopte ses conclusions et prend acte des deux recommandations formulées.

Ce rapport est consultable en mairie.

Selon l'article L.318-3 du Code de l'urbanisme, des oppositions à ce transfert ayant été transmises, le Conseil municipal transmet le dossier en Préfecture pour décision définitive.

Modification de la surface du lot n°6 de l'ex Groupement pastoral

Suite à un redécoupage, la surface du lot n°6 passe de 36.63 ha à 23.68 ha.

Redevance d'occupation du domaine public dans le cadre de l'exercice d'un commerce

La Commune s'appropriant à accueillir une épicerie ambulante, 1 jour par semaine, sur son territoire, le Conseil municipal fixe le prix de la redevance journalière pour les commerces de produits de première nécessité en vrac, à 4€.

Vente de l'étrave

L'étrave a été vendue pour un montant de 3 500€.

Convention de partenariat « Label écoles numériques 2020 »

Cette convention signée entre l'Académie de Grenoble et la Commune va aboutir à l'achat de tablettes, d'un vidéoprojecteur interactif et d'ordinateurs avec une subvention de l'Etat de 50%.

Le coût engagé est de 4 394€ financé pour moitié par l'Etat, qui s'est engagé par cette convention à aider les territoires ruraux.

Projet extension école

Etude préliminaire locaux périscolaires et scolaires : une convention de partenariat avec Agate (Agence Alpine des Territoires) va permettre à la Commune de bénéficier d'un accompagnement technique d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'étude de faisabilité. Dans ce cadre, une subvention du Département de 43% sera allouée pour un reste à payer pour la Commune de 2 496€.

Equipement du réservoir de Couverclaz

Les travaux d'installation de mise aux normes sanitaires du réservoir de Couverclaz vont être entrepris. Les conditions de financement sont à l'étude suite à la proposition faite par Véolia.

Le Conseil municipal étudie la solution la plus intéressante pour les abonnés et prendra une décision lors d'une prochaine séance.

Communication des demandes d'urbanisme

Point sur les dossiers examinés en commission :

- Déclaration préalable :
 - ANXIONNAZ Antoine à Couverclaz – ouverture d'une fenêtre et d'une porte
 - GALLEAN Marianne au Chef-Lieu – ouverture porte simple et agrandissement porte garage

Questions et communications diverses

- La Commune envisage de faire faire une carte IGN spécifique pour son territoire qui portera le titre « Les Chapelles/Dôme de Vaugelaz ». Cette carte sera proposée à la vente.
- Suite à une communication de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, la Commune va engager une réflexion sur l'intérêt d'une limitation de l'éclairage public.
- Point par Nicolas VERNON sur une réunion entre les Chapelles et les communes limitrophes dans le cadre d'une politique commune de valorisation touristique et de protection du Dôme de Vaugelaz.

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chapelles pour être affiché à la porte de la mairie.

Les Chapelles, le 23 février 2021.

Le Maire,



Le secrétaire,